

Bonheur d'expression

Laurent Jenny
Université de Genève

La proposition qui nous est faite de réfléchir à la "qualité" de l'écrit ne présuppose pas une opposition entre "quantitatif" (ce qui en matière de parole n'aurait pas grand sens) et "qualitatif", mais plutôt entre faits et valeurs. On ne nous demande pas (ou pas seulement) de décrire des formes d'"instruction linguistique", des processus d'inférence ou tout autre "usage du langage". On nous invite à les évaluer. A quelle sorte de "valeurs" songe-t-on ? Dans le cadre d'un colloque de pragmatique, je ne crois pas qu'on attende une réflexion sur des valeurs "esthétiques", rapportables au simple jugement de goût. Il est d'ailleurs douteux qu'on puisse définir dans le discours des valeurs esthétiques pures, je veux dire pures de toute implication de sens et de communication. Si tout le monde a l'intuition que certains textes valent "mieux" que d'autres, ce "mieux" n'est pas de l'ordre d'une beauté formelle désintéressée - comme cette "harmonie" dont Maurice Grammont (1937) autrefois s'efforçait de projeter les lois dans le vers français hors de toute relation à la signification. Toute forme du discours est engagée d'une façon ou d'une autre dans une symbolisation globale dont elle ne saurait s'abstraire. Je ne pense pas qu'on puisse distinguer entre deux types distincts de *bien dire*, le premier "formel", d'ordre purement esthétique et le second "pragmatique", riche d'effets interprétatifs. En dernière analyse, il me semble que toute "bonne forme" de discours a une portée pragmatique. Etre sensible à la "qualité" d'un texte, c'est se montrer réceptif à une prime de symbolisation qu'a induite sa forme particulière et c'est témoigner que le texte a su nous en imposer avec succès la prise en compte. Si donc valeurs il y a, ce sont ultimement des valeurs de "communication" - mais également de "relation". Car au-delà de la transmission d'une signification partageable à construire, la parole peut, du fait même de ses formes de symbolisation, engager des enjeux à la fois

subjectifs et intersubjectifs qui réuniront les interlocuteurs dans une expérience commune. C'est cet aspect de la "qualité" que je m'attacherai ici à décrire.

C'est dire que je traiterai très généralement de la "parole" et non pas des "discours". Si les "discours" sont nécessairement multiples, répondant à des "genres" déterminant chacun "un ensemble d'attentes normatives conventionnelles et stables", la "parole" est une et traverse tous les genres de discours. Elle se définit en effet comme l'expérience qu'est amené à faire tout sujet (éventuellement avec autrui) dans sa confrontation à l'ordre symbolique du discours. La "parole" n'a donc pas de spécialité. Son expérience s'éprouve à l'occasion de n'importe quel genre de discours et de n'importe quelle forme de réalisation (orale ou écrite). Si la qualité des "discours" tient à leur capacité de "répondre à des attentes" pour mieux établir la communication, celle de la parole relève plutôt de son aptitude à fonder la relation interlocutoire sur un investissement commun de "l'imprévu". On peut donc bien reconnaître dans la qualité de l'"écrit" des "niveaux". Mais comme ils sont de nature franchement hétérogène, comme de plus la qualité de la "parole" n'est par définition pas prescriptible (j'y reviens plus tard), on admettra volontiers qu'il n'y a pas lieu de les hiérarchiser.

Ce n'est pas dire pourtant que la qualité de la parole soit indescriptible. La "qualité" de la parole me semble dépendre de la mobilisation de la Lettre dans le fonctionnement symbolique du discours. Par Lettre j'entends l'ensemble indéfini de "propriétés" du discours en souffrance de symbolisation. Ces propriétés constituent ce qu'on peut appeler avec Mallarmé la "réserve du Discours" ou ce que j'ai décrit ailleurs comme son "fonds figural" (Jenny 1990). La Lettre manifeste l'irréductibilité des signes à leurs valeurs linguistiques, à quelque niveau de configuration de signes qu'on se place, du mot au livre. Dire que la Lettre est irréductible aux valeurs linguistiques du signe, c'est poser la parole comme une entité foncièrement hétérogène ou impure. L'"inhérence" ou la possession de ces propriétés est une condition générale de la parole. Rien ne saurait éradiquer cette présence latente de la Lettre dans le signe ni la contenir absolument, même si certains genres discursifs s'appliquent contractuellement à forclure la Lettre. A l'inverse de cet effort, je situerais plutôt la "qualité" d'une parole dans sa capacité à faire entrer le dis-

cours en relation avec sa Lettre. Mais pour définir cette relation, il faut d'abord se pencher plus précisément sur les "propriétés" de la Lettre.

De quelle sorte sont ces "propriétés" de la Lettre ? Je m'aiderai ici de la sémiotique de Nelson Goodman relue et complétée par Genette. Nelson Goodman (1968, 85) définit les "propriétés" d'une image comme coextensives à tous les prédicats qu'on peut appliquer à cette image :

Un objet est gris, il est un exemple de gris ou possède cette propriété si et seulement si "gris" s'applique à l'objet. Alors qu'une image dénote ce qu'elle représente et qu'un prédicat dénote ce qu'il décrit, les propriétés que possède l'image ou le prédicat dépendent plutôt des prédicats qui les dénotent.

Qu'il s'agisse d'images ou de signes verbaux, la reconnaissance de leurs "propriétés" implique un renversement de perspective. Ils sont appréhendés non plus en tant qu'ils dénotent mais en tant qu'ils peuvent être dénotés. Ce tropisme logico-perceptif ressaisit donc images ou signes non plus comme marques de renvoi à autre chose mais comme un ensemble de qualités intrinsèques. A ces qualités intrinsèques, Gérard Genette donne le nom de "propriétés rhématiques", c'est-à-dire qui concernent le discours "en lui-même" :

Rhématique est, dans mon acception, plus large que *formel*, parce que la "forme" (qu'une voyelle soit claire ou sombre, qu'une phrase soit brève ou longue, qu'un poème soit en octosyllabes ou en alexandrins) n'est qu'un aspect de l'être d'un texte, ou d'un de ses éléments. Le mot *nuit* dénote (entre autres) la nuit et exemplifie, ou peut exemplifier, toutes les propriétés "formelles", c'est-à-dire sans doute matérielles et sensibles, de son signifiant, mais aussi quelques autres - et, par exemple, le fait d'être un mot féminin, ce qui n'est pas une propriété formelle, puisque son homonyme *nuit*, du verbe *nuire*, n'a pas de genre, et donc pas de connotations sexuelles. Les capacités d'exemplification d'un mot, d'une phrase, d'un texte, débordent donc ses propriétés purement formelles. (Genette 1991, 34)

On peut distinguer divers types de "propriétés" des signes verbaux. Certaines sont des propriétés "littérales" ou encore "formelles" ou "sensibles". Ainsi le "O" a la propriété d'être rond, le mot "bref" a la propriété d'être bref, le mot "nuit" a celles d'avoir des voyelles aiguës, d'être composé de quatre lettres, etc. Cette saisie de la propriété "littérale" des signes s'étend d'ailleurs, au-delà des signes, à leur espace d'inscription, ainsi que l'a mis en évidence Mallarmé : par exemple les signes imprimés ont la propriété d'être noirs sur fond blanc, les pages d'un livre ont la propriété de constituer un plan de symétrie, le livre a la propriété de constituer un parallélépipède. A ces propriétés "littérales" de la Lettre, il faut ajouter un ensemble de propriétés "figurées" que Nelson

Goodman identifie comme "expressions" : ainsi la page blanche a la propriété d'exprimer la virginité, les voyelles du mot nuit expriment la "clarté", une métaphore ou l'ensemble d'une description peut exprimer la tristesse, etc. Comme le remarque Nelson Goodman (1968, 85), l'"expression" a le privilège d'être à la fois "plus intime que la dénotation" littérale (c'est intrinsèquement que le signe "exprime") et moins littérale qu'elle. Avec Genette on distinguera encore des formes d'"expression" plutôt métaphoriques (la "clarté" des voyelles de "nuit", la "majesté" du rythme majeur), c'est-à-dire procédant d'associations plutôt naturelles, et des "expressions" plutôt "métonymiques" (Genette 1991, 120), c'est-à-dire résultant d'associations culturelles (la "virginité" associée au blanc de la page).

Le jeu de l'"exemplification" commencera dès lors que la parole sortira de sa "réserve", c'est-à-dire, lorsqu'au-delà de la simple "possession", elle fera référence aux propriétés qu'elle possède. Le cas le plus manifeste (le plus évidemment perceptible) de l'"exemplification" est celui où le retour sur une propriété de la Lettre est redondant par rapport à la dénotation du signe : ainsi le mot "bref" dénote-t-il la brièveté tout en exemplifiant la brièveté que sa Lettre possède. C'est ce que la stylistique traditionnelle identifiait traditionnellement comme "expressivité" (Marouzeau 1969). Elle y voyait essentiellement un "relief" conféré à la dénotation par la forme du discours. Mais indépendamment de cette valeur "locale", il me semble que le prestige toujours un peu suspect de l'"expressivité" tient à la spéculation ambiguë qu'elle déclenche. En effet l'"expressivité" donne à songer, et dans deux directions contradictoires. D'un côté elle achemine la rêverie dans le sens d'un cratylisme triomphant : l'imaginaire se plaît alors à remarquer que la Lettre ressemble à ce que le signe dit et que le signe fait signe vers cette convenance avec sa Lettre. Le renvoi du signe à la Lettre suscite une illusion instantanée de remotivation de la langue. A partir du cas particulier d'une heureuse conformité d'un signe à lui-même n'est-ce pas la virtuelle généralisation à toute la langue d'un "bonheur" pré-babélique qui s'esquisse ? Mais force est de constater que ce "bonheur", précisément, demeure particulier et non généralisable. Le contexte ne peut que confirmer cette rechute imaginaire. Du coup le sujet parlant (ou lisant) se trouve reconduit à une version moins leurrante du cratylisme : celle d'un mimétisme accidentel et local. Il est confronté à l'énigme de ces

points de suture dans le discours où le signe se replie sur la Lettre, où la contingence des signes est comme trouée de régions de nécessité. La parole lui apparaît alors hantée par le simulacre¹. Purs aléas des apparences et inévitables pièges de l'imaginaire. Incontournables carrefours auxquels on est bien obligés de se rendre, avec lesquels il faut vivre, percevoir et penser. L'*expressivité* stylistique y reconduit d'autant mieux que la Lettre, dans son cas, n'opère aucun déplacement de la valeur sémantique du signe. L'exemplification s'y réduit à un simple miroitement réflexif entre Lettre et signe.

Si je m'y suis attardé, c'est que les enjeux de ce miroitement me semblent décisifs pour décrire notre relation à la Lettre. D'une part, l'"expressivité", de par sa redondance, introduit dans la parole l'analogue d'une conscience de soi : la "convenance" du signe et de la Lettre marque que la parole "sait ce qu'elle est", se pense en même temps qu'elle pense. En même temps que le signe dit "bref", la Lettre performativement *fait bref*, dans une simultanéité magique du concevoir et de l'agir, du dire et du faire. Et cela ne va pas sans un effet de dépropriation "élocutoire" (pour reprendre son mot à Mallarmé). Dans ce coup double de la référence à la "même" chose, dans ce ricochet du dire au faire, dans ce surplus de pensée du signe, quelque chose de la maîtrise du discours cède. Non seulement le discours se pense, "par lui-même", sans égard à notre intentionnalité, mais sa façon de se penser c'est de se jouer (de nous peut-être), *le moteur de cette pensée c'est l'aléa*, le simulacre qui habite la parole. La prise au sérieux de cet état de chose peut être le commencement d'un bonheur ou d'un malheur absolu. C'est en ce point sans doute que vacille la raison de Saussure (et antérieurement celle de Mallarmé). Cela peut être aussi le début d'une autre habitation de la langue et de la communication.

Quelle que soit la forme de l'exemplification, elle implique cette autoréférence, ce recourbement sur la "réserve" de la Lettre. Mais les exemplifications "non littérales" ne s'enferment pas dans une fascination pour leur propre aléa. Le retour réflexif est chez elles l'instrument d'un déplacement sémantique. Tout à la fois le discours y "prend conscience"

¹ Semblablement, l'univers selon Roger Caillois (1960) est sillonné de ressemblances pour rien, de "rimes" dans les apparences : phasmes et brindilles, têtes de mort et ailes de papillon, os de la hanche du lapin et mousqueton.

de sa Lettre et se sert des propriétés non littérales de la Lettre pour infléchir le sens du discours (et par voie de conséquence sa référence). Bien loin de se cantonner dans l'autotélisme, l'autoréférence apparaît comme un moment dans la constitution d'une "référence dédoublée" (Ricoeur 1975). Se retournant sur sa Lettre, le discours trouve dans ses "propriétés" une matrice de (ré)invention, au sens rhétorique du terme. Pour reprendre la distinction jadis posée par Merleau-Ponty, c'est toute la différence, éminemment "qualitative" entre une parole "parlée" - ou encore "sans réserve" - et une parole "parlante", qui cherche sans cesse en elle-même sa ressource. Ce n'est pas dire, pourtant, que dans ce type d'exemplification la part de l'aléa ait disparu. Toute parole se produit comme un agencement de signes *et* comme une "donne" littérale. La "propriété" qui sort de la réserve de la Lettre est largement imprédictible. La parole ricoche sur un aspect de la Lettre parmi un nombre indéfini d'autres. Le sens ici "se joue" non seulement dans la relation ouverte entre le discours et la Lettre mais aussi entre toutes les Lettres qui constituent le discours.

Pour en venir plus précisément à ce point, il nous faut d'abord reconsidérer le processus de l'exemplification et réfléchir à ce qui l'avère, c'est-à-dire ce qui fait passer de l'"inhérence" des propriétés de la Lettre, ou encore de la simple "possession", à l'"exemplification". On peut me semble-t-il envisager trois types de réponses à cette question, en invoquant des causes intentionnelle², attentionnelle ou formelle.

Le premier type de réponse consiste à attribuer aux seules intentions du locuteur le pouvoir de diriger et de déclencher les "exemplifications". C'est postuler la transparence de ces intentions, leur lisibilité immédiate, et leur prégnance objective sur le destinataire. Cela revient donc en fait à identifier parfaitement "intentions" du sujet parlant et "formes" discursives directrices du déchiffrement (donc la première et la troisième réponse). Telle a été la position très généralement adoptée par la stylistique humaniste et romantique. Et elle a inspiré, entre autres,

² Je prends ici "intentionnel" au sens non technique de "relatif aux intentions de l'auteur", c'est-à-dire dans une acception contraire à celle reçue en phénoménologie. Pour la distinction des deux, voir par exemple Dominique Combe (1994, 87) : "Comme geste, la parole entretient avec la signification une relation "irréfléchie" qui relève de l'"intentionnalité" mais non pas de l'"intention" puisque la langue n'y est pas consciente d'elle-même...".

les méthodes de lecture de l'Ecole de Genève. On sait qu'elle a été battue en brèche par le structuralisme qui lui a opposé la possibilité de significations et d'"exemplifications" non subjectives, qu'elles soient d'ordre structural (je dirai plus loin "formel") ou inconscient. A vrai dire, même le structuralisme le plus radical ne pouvait cependant totalement exclure l'hypothèse d'une présence dans la parole d'exemplifications intentionnelles en sorte que sa thèse implicite postule plutôt l'origine indécidable, entre intentions et formes, des "exemplifications" qu'il relève. Je reviendrai plus tard à la valeur de cette incertitude. Cependant on peut tout de suite remarquer le caractère involontaire des "exemplifications" particulières n'exclut pas toute relation du sujet parlant aux exemplifications qui se jouent dans sa parole. Notamment parce qu'elles peuvent répondre, dans certains contextes, à une intentionnalité globale d'exemplification, "intentionnalité sans choix" pourrait-on dire. Ainsi en va-t-il par exemple de la parole de l'analysant au cours de la cure : son contrat de parole porte justement sur une intentionnalité de non maîtrise des exemplifications. Son intentionnalité est de recevoir de l'attentionnalité d'un autre la confirmation de ce qu'indiquent formellement les exemplifications de sa parole.

Une deuxième attitude accorde à l'attentionnalité du destinataire le rôle décisif dans le passage de la "possession" à l'"exemplification". C'est par exemple celle de Gérard Genette (1991, 147) qui, à propos du style littéraire, oppose dénotation et exemplification :

Le mot d'ordre, à vrai dire plus facile à énoncer qu'à suivre, serait en somme: purisme en fait de dénotation, que régit l'intention auctoriale; laxisme en fait d'exemplification, que l'auteur ne peut jamais totalement maîtriser et que régit plutôt l'attention du lecteur.

Pour modalisée qu'elle soit par des "plutôt" et des "jamais totalement", la réponse de Genette est d'un libéralisme problématique. Elle explique mal qu'on puisse jamais s'entendre sur l'implicite de la parole d'un autre ou sur son "style". Nelson Goodman, dont s'inspire Genette, me semble adopter une position moins purement libérale, en particulier dans son article "Quand y a-t-il art ?". Certes, sa thèse est largement relativiste en ce qu'elle fait essentiellement reposer le statut symbolique des choses ou des signes sur les circonstances :

(...) un objet peut être un symbole - par exemple un échantillon - à certains moments et dans certaines circonstances et non à d'autres (Goodman 1977,78)

Mais je constate que Nelson Goodman accorde une importance non moins considérable à la "forme" de la configuration symbolique elle-même. Ainsi, dans les arts plastiques, cette forme de l'oeuvre est largement responsable des exemplifications qu'elle suscite chez son contemplateur. Selon lui, la peinture non figurative, ou encore "puriste", ne se livre pas seulement à une soustraction de référence externe en se refusant tout sujet représentatif explicite; par ses caractères formels propres elle dirige l'attention vers certaines propriétés intrinsèques de l'oeuvre :

Les propriétés qui comptent dans une peinture puriste sont celles que la peinture rend manifestes, qu'elle choisit, sur lesquelles elle se centre, qu'elle exhibe, qu'elle rehausse dans notre conscience - celles qu'elle expose - bref, ces propriétés qu'elle ne possède pas simplement mais qu'elle *exemplifie*, desquelles elle présente un échantillon. (Goodman 1977, 76)

C'est donc admettre que l'attention aux exemplifications peut être dirigée par la forme même de la configuration symbolique, par sa stylisation propre qui concentre certains traits, les met en valeur et les fait apercevoir. On peut aisément transposer de telles remarques au discours, en soulignant notamment que dans le domaine littéraire certaines contraintes de genre fonctionnent comme des vecteurs d'autoréférence : ainsi en va-t-il du vers en poésie qui agence une structure de retour généralisé de la forme du discours sur elle-même (retour du nombre, de la rime, de la strophe). On voit alors que la forme de l'énoncé constitue un espace médian entre intentionnalité et attentionnalité, donnant forme sans doute à une intention globale de l'auteur mais sans que cette intention puisse circonscrire toutes les formes d'exemplification que saura débusquer la sagacité attentionnelle d'un destinataire.

Pour mieux définir cet espace médian, je reviendrai à Mallarmé, dont quelques formulations inspirent depuis le début ma réflexion, notamment celle-ci qui, dans *Etalages* (Mallarmé 1892, 375) définit le jeu du vers :

...le Vers, dispensateur, ordonnateur du jeu des pages, maître du livre. Visiblement soit qu'apparaisse son intégralité, parmi les marges et du blanc; ou qu'il se dissimule, nommez-le Prose, néanmoins *c'est lui si demeure quelque secrète poursuite de musique, dans la réserve du Discours.*

Mallarmé ici extrapole du vers au Vers, de la forme configurante du retour sur soi de la parole au principe de ce retour. Le Vers, défini ici de façon majuscule comme maître du jeu, n'est pas la simple forme poétique, c'est le principe de relation de la parole à elle-même, ce principe

qui tout à la fois rebrousse la parole sur sa Lettre et dans l'espace de la Lettre fait jouer "musicalement" entre elles toutes les propriétés des Lettres impliquées. Ainsi la "musique" mallarméenne, muette, a "repris son bien" à la musique : elle est l'espace de relation généralisée qu'ouvre la Lettre. On peut aussi bien la décrire en termes optiques : "par le heurt de leur inégalité mobilisés, ils [les mots] s'allument de reflets réciproques, comme une virtuelle traînée de feu sur des pierreries" (Mallarmé 1886-1892-1896, 366). Il y a mise en résonance, attraction à distance, convergence, mais aussi proportion entre les propriétés des différentes Lettres impliquées. De l'infinie virtualité d'exemplifications se dégagent des relations privilégiées, sur le mode d'une *gestalt*. C'est ici que nous retrouvons la part de l'aléa, non plus dans la relation du signe à sa Lettre, mais dans la configuration des différentes Lettres : du coup de dés verbal, nul ne peut dire à l'avance ce qui "sortira". Si "Toute Pensée émet un Coup de Dés", réciproquement tout coup de dés émet une pensée. Le sujet parlant entre ainsi dans une relation augurale à sa propre pensée.

Mallarmé souligne la négativité d'un tel moment : le surgissement de l'"initiative aux mots" coïncide exactement avec la "disparition élocutoire" du sujet parlant. L'"esprit" a supplanté la subjectivité, "l'esprit, qui n'a que faire de rien outre la musicalité de tout" (Mallarmé 1894, 645). L'"esprit", foncièrement anarchiste, se moque de l'intenté de la parole : partout où il y aura rapport, possibilité de rapport dans la Lettre, il l'établira. L'"esprit", apparemment, défait les contrats de parole, mine par son contre-chant le sérieux des significations. Rien ne peut arrêter sa puissance aléatoire de rebond. L'"esprit" n'est d'aucun sujet, ni intentionnel, ni attentionnel. Il habite la parole, il est dans leur entre-deux, inappropriable. Mais cette négativité peut être au fondement d'une nouvelle relation à la parole et à la communication. Sa gratuité peut être renversée en partage. C'est "tout" ou "rien". Précisément parce que l'"esprit" n'est d'aucun sujet, tous peuvent s'y retrouver dans une même position d'écoute, le sujet parlant comme son destinataire. L'événement n'est pas dans la transparence réciproque de leurs consciences mais dans leur mutuelle confrontation à l'accident de la Lettre. C'est bien ce qu'évoque l'expression "bonheur d'expression" qui m'a servi de titre. Il faut d'abord y entendre l'"heur", l'événementialité non subjective de la Lettre qu'il faudra guider vers une pertinence pragmatique heureuse, où tous se retrouveront. Jean Paulhan (1910-1913 et 1913, 1927) est l'un des rares, me

semble-t-il, à avoir décrit ce travail d'ajustement de la Lettre à une circonstance de parole dans ses deux essais sur la parole proverbiale malgache : il y montre comment une communauté non seulement se montre collectivement intéressée au destin de l'aléa de la Lettre mais a même institutionnalisé l'exercice de son ressaisissement à travers les joutes proverbiales. Car le proverbe, issu d'un répertoire traditionnel de lieux communs, constitue bien une Lettre, forme accidentelle en disponibilité d'exemplifications toujours nouvelles, qu'il revient à chacun de ramener à un sens contextuel. "(...) Toute une part du langage se trouve employée à établir que l'on peut parler" conclut Jean Paulhan (1913; 1927, 124). C'est en effet au prix de ce détour que la part de l'aléa pourra être jouée au lieu d'être forclosée, que le "bonheur" d'expression pourra devenir "lieu commun", événement partagé. J'y vois pour ma part un critère décisif de "qualité" de la parole, c'est-à-dire en l'occurrence de la relation interlocutoire. Ce que les êtres désirants que nous sommes requièrent en effet d'un autre sujet parlant, c'est non seulement qu'il parle ou qu'il écrive, comme le font aujourd'hui des machines toujours plus loquaces, mais c'est qu'il ne soit pas sourd à la Lettre de sa parole, c'est qu'il soit capable de faire sens avec ce non-sens. Paradoxalement, c'est par là que peut être capté notre désir de l'entendre, car le risque qu'il prend alors, risque de trébucher d'une parole "heureuse" à une parole "malheureuse", ce risque est aussi le nôtre.

Malgré les apparences, il ne me semble pas m'être éloigné du sujet, essentiellement parce que, comme je l'ai posé au début, la parole est une. Un lapsus, un proverbe, un bon mot, une lettre d'amour, une dissertation ou un article scientifique l'engagent chaque fois tout entière. Les pensées de poètes, comme Mallarmé, concernent moins "la poésie" que ce qui se révèle de la parole en elle. A cet égard l'opposition mallarméenne entre "poésie" et "universel reportage" (Mallarmé 1886-1892-1896, 368) n'est que relative : Mallarmé lui-même s'est appliqué à la subvertir en réintroduisant une qualité "poétique" dans le reportage de mode ou les vœux de Nouvel an. Peut-être aurons-nous aussi avancé sur un point : celui de la prescriptibilité ou non de la "qualité" de parole. Il est clair que si la "qualité" de la parole consiste dans ce rebond sur la Lettre du discours, elle ne saurait répondre à des préceptes techniques. En effet, toute chance de qualité prend son essor à l'exact point où le sujet parlant se trouve délesté de l'"initiative" de sa parole (point du lâcher des dés) et se retrouve

en position de "contemplation" (au sens où l'augure inspecte la disposition des signes dans une aire définie) ou encore d'"écoute" de la Lettre. Or, on le sait, la disposition à l'écoute (y compris de sa propre parole) ne répond à aucune technique si ce n'est privative : abandon de tout projet de sens, désintéressement pragmatique, flottement de l'attention. Toutes les trouvailles de la parole ont ainsi d'abord été des défaites de l'intentionnalité : chacun peut l'éprouver dans le travail de l'écriture. La vérité de ce travail est définitivement sans gloire pour la subjectivité car il consiste à bâtir avec ce qui sans cesse échappe, à transformer en construction intellectuelle réussie une parole manquée ou pour le moins différant d'avec elle-même. Tous les talents d'écriture sont donc des talents de "rattrapage". Là est le commencement (humiliant) de leur valeur. Ce qui donc pourrait s'indiquer mais non pas s'enseigner ou se prescrire - car il n'y a pas d'école de la dépossession, c'est une disposition paradoxale d'attention distraite à la Lettre du discours, ou d'abandon à l'"esprit" au sens mallarméen du terme. Et au-delà c'est l'aptitude à réinsérer dans une communauté de parole l'aléa de la Lettre ce qui suppose d'autres vertus : intelligence des situations, esprit d'à propos, et capacité de faire jouer la Lettre "littéralement et dans tous les sens"³. C'est ce double mouvement qui confère à la parole ses "qualités" d'inventivité et d'aventure partagée.

Bibliographie

- AUCHLIN A. (1993), "Au petit bonheur du bien dire", *Cahiers de praxématique* 20, 45-64.
- CAILLOIS R. (1960), *Méduse et Cie*, Paris, Gallimard.
- COMBE D. (1994) "Pensée et langage dans le style" in MOLINIÉ G. et CAHNÉ P. (éds), *Qu'est-ce que le style ?* Paris, P.U.F, 71-92.
- GENETTE G. (1991), *Fiction et diction*, Paris, Seuil.

³ Voilà qui pourrait à la fois me faire tomber d'accord avec Antoine Auchlin (1993, 61) et nuancer son propos lorsqu'il écrit : "On peut voir de la réussite énonciative dans le lapsus, un certain potentiel de bonheur, mais ce ne peut être le bonheur du *bien-dit*." Oui, sans doute, un lapsus n'est réussi que d'être manqué, mais le sujet parlant aura encore la ressource, avec l'aide d'autrui peut-être, de recontextualiser son lapsus dans la circonstance et ainsi de se le réapproprier.

- GOODMAN N. (1968) [trad. 1990], *Langages de l'art*, Paris, Jacqueline Chambon.
- GOODMAN N. (1977) [trad.1992] "Quand y a-t-il art ?" in GENETTE G. *Esthétique et poétique*, Paris, Seuil, 67-82.
- GRAMMONT M. (1937), *Le Vers français*, Paris, Delagrave.
- JENNY L. (1990), *La Parole singulière*, Paris, Belin.
- MALLARMÉ S. (1886-1892-1896), "Crise de vers", in *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard.
- MALLARMÉ S. (1892), "Etalages", in *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard.
- MALLARMÉ S. (1894), "La Musique et les Lettres", in *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard.
- MAROUZEAU J. (1969), *Précis de stylistique française*, Paris, Masson.
- PAULHAN J. (1910-1913), "Les hain-tenys", in *Oeuvres complètes II*, Paris, Cercle du livre précieux.
- PAULHAN J. (1913, 1927), "L'expérience du proverbe", in *Oeuvres complètes II*, Paris, Cercle du livre précieux.
- RICOEUR P. (1975), *La Métaphore vive*, Paris, Seuil.